

## Les différents modes de déboisement appliqués dans le projet d'Interconnexion Québec-New Hampshire

Mode de déboisement	Définition	Application selon les engagements d'Hydro-Québec
Mode A	Selon ce mode, l'entrepreneur chargé du déboisement ou le propriétaire peuvent réaliser les travaux de façon mécanisée ou manuelle. Tous les arbres et arbustes dont la hauteur excède 30 cm sont abattus, récupérés ou éliminés.	Dans les portions d'emprise qui ne comportent pas de contraintes environnementales, Hydro-Québec prescrit le mode A de déboisement.
Mode B	Ce mode vise à conserver les arbustes dont la hauteur à maturité ne dépasse pas 2,5 m. Le déboisement de mode B doit être fait manuellement. La circulation d'engins de chantier peut être autorisée, à certaines conditions, dans les espaces soumis à ce mode.	Si des éléments sensibles sont traversés par l'emprise, Hydro-Québec a recours au mode B de déboisement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sur une largeur de 20 m au bord des cours d'eau, des plans d'eau ainsi que dans les zones inondables;</li> <li>• Sur une largeur de 20 m dans les milieux humides;</li> <li>• sur une largeur de 60 m au bord des cours d'eau où des salamandres des ruisseaux à statut (salamandre pourpre et salamandre sombre du nord) ont été inventoriées.</li> </ul>
Mode C	Ce mode prévoit une coupe manuelle des arbres incompatibles avec l'exploitation d'une ligne et le déboisement total d'une bande centrale d'une largeur de 5 m pour permettre le déroulage des conducteurs et le passage des engins de chantier.	Le mode C de déboisement s'applique aux zones sensibles et vise à conserver les arbres compatibles avec l'exploitation du réseau. On y recourt uniquement lorsque le dégagement des conducteurs au-dessus de la végétation le permet, aux abords des cours d'eau et des routes principales, sur les pentes abruptes ou à proximité d'éléments sensibles. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce mode sera appliqué à la traversée de la rivière St-François.</li> <li>• Selon l'analyse des résultats d'inventaire forestier, d'autres sites pourraient s'ajouter.</li> </ul>